

Policy paper n° 1
L'accès à la santé

Dans l'ombre, dans l'oubli?



Des lacunes dans la protection
de la santé des travailleur·se·x·s du sexe
par la Confédération et les cantons

Résumé

Les travailleur·se·x·s du sexe (TdS) sont non seulement touché·e·x·s de manière disproportionnée par les infections sexuellement transmissibles (IST), mais aussi par la stigmatisation, l'exclusion, la dévalorisation, les violences et la pauvreté. Afin de répondre à la complexité de leurs besoins, des offres équitables, à bas seuil et adaptées à leur situation sont nécessaires. Malgré le programme ambitieux de la Confédération (NAPS) visant à éliminer le VIH d'ici 2030 et à réduire de manière significative les IST, l'accès aux soins des TdS reste insuffisant dans la plupart des cantons, dont seul un petit nombre répond aux standards minimaux. Cette situation compromet non seulement la santé des TdS, mais aussi celle de leur clientèle et, par conséquent, celle du grand public. Pour protéger les TdS et la santé publique, la Confédération et les cantons devraient assumer leurs responsabilités et financer des centres de conseil professionnels, le travail proximité, des dépistages mobiles, ainsi que des offres de soins et de traitement équitables.

2

Objectifs ambitieux de la Confédération, moyens insuffisants

Avec le programme «Stop au VIH, aux virus des hépatites B et C et aux infections sexuellement transmissibles (IST) – programme national (NAPS)», la Suisse poursuit un objectif ambitieux: d'ici 2030, élimination de la transmission du VIH et des virus de l'hépatite B et C ainsi que réduction importante du nombre des autres IST. Les travailleur·se·x·s du sexe (TdS) constituent l'un des huit groupes clés avec un risque accru d'infections et ciblés par le programme en vue de protéger la santé sexuelle publique. L'information et la sensibilisation, des offres efficaces, intégrées et en réseau, ainsi qu'un accès équitable et à bas seuil à la prévention et au traitement sont cités comme des éléments centraux du programme.

Les personnes TdS sont particulièrement touchées par les IST¹: d'une part, elles ont un nombre élevé de partenaire·x·s sexuel·le·x·s et sont parfois mises sous pression. Elles se retrouvent alors à proposer des rapports sexuels non protégés pour des raisons financières. D'autre part, leur accès aux possibilités de dépistage et de traitement est souvent limité.

Pour que les TdS, leur clientèle et leur entourage restent en bonne santé, l'accès aux soins est essentiel: des services et des offres de conseil sur les lieux de travail, des tests gratuits ou peu coûteux, ainsi que des possibilités d'examen et de traitement à bas seuil, abordables et sans stigmatisation dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive – aussi pour les personnes sans assurance maladie.

Selon le NAPS, l'État doit subventionner des soins spécifiques aux groupes clés et équitables. Cette obligation repose sur la loi sur les épidémies. Dans ce contexte,

les réductions budgétaires annoncées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) dans le cadre du NAPS semblent contradictoires: alors que les objectifs et les missions du programme continuent à s'étendre, les moyens financiers risquent de diminuer. Cette situation met en danger le succès à long terme des mesures de prévention – en particulier dans un domaine sensible comme le travail du sexe, où la confiance, un suivi dans la durée et un accès à bas seuil sont des facteurs clés de réussite.

3

Approche prometteuse: centre « tout-en-un »

L'Ambulatorium Kanonengasse à Zurich propose aux TdS ainsi qu'à d'autres personnes en situation de précarité une offre de soins complète, facilement accessible et sans stigmatisation. Contre une contribution forfaitaire peu élevée, voire gratuitement en cas de difficultés financières importantes, les personnes ont accès à l'ensemble des prestations gynécologiques, y compris l'échographie et le frottis (PAP), le dépistage et le traitement des IST, la vaccination contre l'hépatite B et le HPV, toutes les méthodes de contraception, des conseils en cas de grossesse ou d'IVG, ainsi qu'un suivi médical et infirmier complet.

¹ Bulletin OFSP 48/2024: <https://www.bag.admin.ch/dam/fr/sd-web/Z69Kpkcr5hZ8/bu-48-24.pdf>

État des lieux: seuls quelques cantons respectent les standards minimaux

Sur la base du NAPS, des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)², ainsi que de l'expérience de ses 30 associations membres et de TdS, le bureau de ProCoRe a défini des standards minimaux pour l'offre de soins destinés aux TdS dans les cantons:

1. Un centre de conseil spécialisé pour les TdS doté d'un financement suffisant
2. Un travail de proximité régulier dans le milieu du travail du sexe, effectué par les médiateur·rice·x·s des centres de conseil spécialisés
3. Des offres de dépistage à bas coût, disponibles dans les centres de conseil, directement sur les lieux de travail ou par l'intermédiaire de structures partenaires
4. Une offre de soins et de traitements à bas seuil, complète, abordable, sans stigmatisation et facilement accessible pour les TdS dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive, y compris pour les personnes sans assurance-maladie (idéalement sous forme de centres où tous les services sont réunis sous un même toit)

LISA Care

L'association LISA a créé, en collaboration avec un cabinet gynécologique en centre-ville, une offre complète destinée aux TdS exerçant à Lucerne. Contre un forfait avantageux par consultation, les TdS peuvent bénéficier de tous les tests IST, de nombreuses vaccinations, de l'ensemble des prestations gynécologiques, ainsi que d'analyses de laboratoire et de soins médicaux. De plus, une gynécologue et une médecin généraliste se rendent deux à trois fois par mois, avec des conseiller·ère·x·s de LISA, sur les lieux de prostitution de rue de Lucerne. Elles offrent leur soutien, répondent aux questions, instaurent un lien de confiance, diminuent la peur de la stigmatisation et font connaître l'offre de soins.

La cartographie des offres existantes, réalisée par ProCoRe sur la base des informations et retours de ses membres, montre que seuls trois cantons respectent les standards minimaux nécessaires à la mise en œuvre du NAPS dans le domaine du travail du sexe et à la réalisation des objectifs ambitieux de la Suisse. En effet, seules trois villes proposent une offre de soins et de traitements financée par l'État, à bas seuil, plus ou moins complète, facilement accessible et abordable pour les TdS. Une seule ville propose une telle offre sous la forme d'un centre « tout-en-un ».

4

Si l'on ne tient compte que des trois premiers critères, environ la moitié des cantons remplissent les exigences minimales. Les 30 centres de conseil professionnels, membres de ProCoRe, continuent à développer leur offre de prévention malgré des ressources limitées, parfois grâce à des dons privés plutôt qu'avec des fonds publics. Plus d'une douzaine de ces centres proposent

désormais régulièrement des tests IST gratuits ou à moindre coût, souvent directement sur les lieux de travail. Pourtant, les tests à eux seuls ne suffisent pas: notamment en cas de résultat positif, l'accès à des traitements équitables et abordables s'avère tout aussi essentiel.

² Par exemple: https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/77745/9789241504744_eng.pdf?sequence=1

Bien qu'il y ait aussi des TdS et une clientèle dans les cantons ruraux, leur offre est particulièrement restreinte. Souvent, on ne trouve pas de centre de conseil spécialisé ni de médiateur·rice·x·s qui effectuent un travail de proximité et de promotion de la santé dans le milieu du travail du sexe. Certains de ces cantons versent des contributions souvent modestes au centre de conseil d'un canton proche, afin de cofinancer leurs activités de conseil, leur travail

social de proximité ou leurs offres de soins. Il n'est certes pas nécessaire que chaque petit canton dispose d'un centre de conseil spécialisé et d'une offre de soins et de traitements complète, à bas seuil et équitable pour les TdS. L'essentiel est que de telles offres soient disponibles à proximité et que les personnes TdS puissent y être orientées. Pour des raisons financières, les rares offres existantes ne sont souvent accessibles qu'aux personnes enregistrées ou travaillant dans le canton concerné. Pour garantir un accès pour tou·x·te·s, il est indispensable que ces offres soient cofinancées et soutenues par les cantons sans offre spécifique.

Tests IST gratuits

En collaboration avec la consultation anonyme VISTA d'Unisanté, l'association Fleur de Pavé offre des dépistages VIH et IST gratuits dans ses locaux, dans la rue et dans les salons du Canton de Vaud. Selon le résultat des tests, elle assure un accompagnement psychosocial et administratif, notamment en aidant à trouver des solutions pour la prise en charge financière d'éventuels traitements.

Pourquoi des offres spécifiques sont-elles nécessaires ?

5

Il a été constaté que les offres « standard » destinées à la population générale ne sont pas utilisées par les groupes précarisés, exclus et stigmatisés. Une politique de santé efficace nécessite une adaptation des services existants aux besoins des populations vulnérables.

Les besoins de santé des TdS ne sont pas tous identiques. La nature et la régularité du travail du sexe, l'âge, le sexe, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, le statut sérologique VIH, le statut migratoire, la « race », un éventuel handicap ainsi que le contexte socio-économique influencent les besoins et l'accès aux soins. Les témoignages montrent que les TdS ont besoin d'offres équitables pour rester en bonne santé. De nombreuses personnes TdS n'ont pas accès à un·e généraliste·x, un·e gynécologue·x ou un·e psychologue·x à cause des obstacles suivants :

- (peur de) la stigmatisation, la discrimination, la dévalorisation, la honte
- (peur de) se faire outter
- (peur de) la criminalisation (séjour illégal, absence d'autorisation, etc.)
- manque de confiance envers des professionnel·le·x·s pas ou peu sensibilisé·e·x·s

Travail de proximité avec un·e infirmier·ère

A Genève, dans ses locaux, l'association Aspasia offre aux TdS des dépistages IST gratuits ainsi que la vaccination contre l'hépatite B. Dans le cadre de leurs mesures de prévention, les médiateur·rice·x·s se rendent régulièrement sur le terrain avec un·e infirmier·ère, afin de répondre aux questions de santé des TdS. Si nécessaire, les médiateur·rice·x·s peuvent ensuite proposer des consultations individuelles gratuites pour informer, conseiller et orienter les personnes concernées vers des structures de soins.

- manque de ressources financières pour les tests, contrôles et traitements réguliers dans le domaine de la santé sexuelle
- absence d'assurance-maladie ou franchises trop élevées
- barrières linguistiques
- isolement
- manque d'informations sur les lieux et les offres, manque de contacts, ainsi que des trajets (trop) longs (surtout en zone rurale)

Les personnes TdS dépendent du fait que les cantons adoptent une politique de santé fondée sur les droits humains et veillent à ce que les standards minimaux définis soient respectés.

Recommandations à l'attention des autorités pour la promotion de la santé des TdS

1. Mise en œuvre de standards minimaux par les cantons

Pour garantir l'égalité des chances en matière de santé pour les TdS, les cantons doivent mettre en œuvre des exigences minimales:

- des centres de conseil spécialisés pour les TdS, dotés d'un financement suffisant, servant de points de contact centralisés pour l'information, le soutien et la promotion de la santé
- un travail de proximité régulier, effectué par des médiateur·rice·x·s multilingues et financé à long terme
- des offres de tests gratuits ou peu coûteux, proposées dans les centres de conseil, directement sur les lieux de travail ou par le biais de structures partenaires
- des offres de traitement financées dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive, aussi pour les personnes sans assurance-maladie

6

2. Exigences pour une offre de soins complète, à bas seuil et équitable

Pour que la prévention et les soins soient efficaces et accessibles, les critères de qualité suivants doivent impérativement être remplis:

- un personnel qualifié et sensibilisé, connaissant et respectant les réalités de vie et de travail des TdS
- des traitements anonymes et, dans la mesure du possible, financièrement abordables
- un accès aux tests IST et aux traitements correspondants, à la prophylaxie pré- et post-exposition, ainsi qu'à la vaccination contre l'hépatite A et B
- des offres complètes de contraception, y compris la contraception d'urgence
- un accès aux échographies et aux IVG médicamenteuses avec suivi
- des examens gynécologiques, y compris le dépistage du HPV et du cancer du col de l'utérus

- des soins médicaux généraux de base en cas d'urgence
- des offres spécialisées pour les TdS queer, en particulier pour les personnes trans et les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) (par ex. conseil entre pairs, accès à l'hormonothérapie, prévention du VIH, etc.)
- des conseils en cas de violences sexospécifiques et sexuelles ainsi que de consommation de substances
- un soutien psychosocial, idéalement avec la participation de pair•e•x•s, et une mise en réseau avec des offres thérapeutiques
- une collaboration coordonnée et des systèmes de délégation rapides avec d'autres offres pertinentes

3. Objectif

Ces mesures favorisent un accès aux soins à bas seuil, durable et équitable pour les TdS en Suisse. Elles contribuent à réduire les risques pour la santé, à renforcer la confiance dans le système de santé et à améliorer la santé publique dans son ensemble.

Réseau pour des soins ambulatoires

Depuis 2024, le canton de Bâle-Ville mène un projet pilote pour la prise en charge ambulatoire des TdS sans assurance-maladie en Suisse. L'inscription au projet et l'orientation vers des soins se font par le biais du centre de conseil Aliena. Contre un forfait avantageux, le projet permet d'accéder à un•e généraliste•x, un•e gynécologue•x ou une pharmacie pour le diagnostic et le traitement. Le réseau de médecin•x•s est élargi en fonction des besoins.

7

Impressum

Rédaction: Bureau de ProCoRe
Traduction: Lucienne Hinderling
Graphisme: Graziella Bärtsch